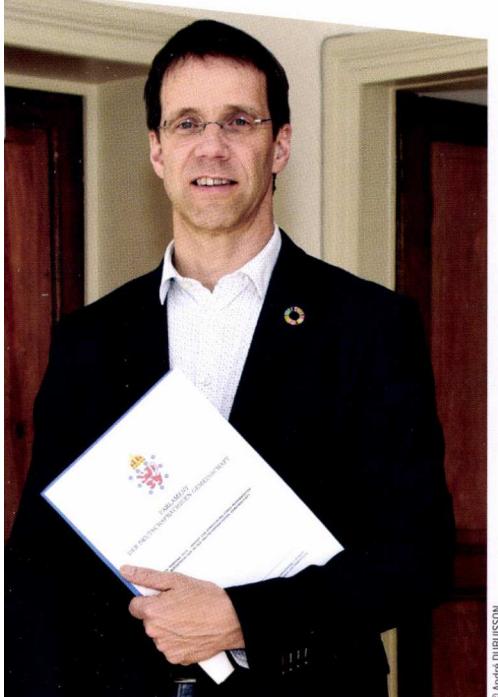


# COMMENT RÉGÉNÉRER LA DÉMOCRATIE ? LE TIRAGE AU SORT EST-IL UNE VOIE D'AVENIR ?

ENTRETIEN AVEC BENOÎT DERENNE, DIRECTEUR DE LA FONDATION  
POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



Première mondiale : la Communauté germanophone vient de se doter d'un conseil consultatif de citoyens tirés au sort. En maître d'œuvre de cette initiative, on trouve le G1000, plateforme d'innovation démocratique lancée en 2011 par l'écrivain David Van Reybrouck. Sa logistique est assurée par la Fondation pour les Générations Futures, qui a son siège rue de l'Arsenal à Namur. C'est là que nous avons rencontré Benoît Derenne, son directeur.

**À quand remonte l'idée de réunir des panels de citoyens ?**

Elle provient du Dansk Board of Technology, fin des années 90. Nous l'avons déjà appliquée en 2001 dans le cadre de la révision des plans de secteur. C'était au départ une technique qui permettait d'améliorer les décisions, mais aujourd'hui elle répond à une autre exigence : celle de régénérer la démocratie.

## Expliquez-vous.

Nous vivons une crise de la démocratie représentative. Les citoyens ne sont plus disposés à donner un chèque en blanc aux élus pendant la durée de leur mandat. Mais veulent-ils pour autant s'impliquer ? Notre conviction est qu'il faut les faire travailler, leur faire prendre conscience de la complexité des enjeux et de la difficulté de décider. Et cela peut prendre du temps. Jusqu'à trois week-ends pour un problème. La démocratie, ce n'est pas seulement donner son avis, c'est l'agora grecque, la délibération.

**Vous voulez dire qu'on ne doit pas venir avec une opinion toute faite, qu'il faut aussi écouter, et donc qu'on peut changer d'avis en entendant les arguments des autres ?**

Exactement. Mais cela ne s'improvise pas. Il faut une méthode.

## Une méthode ? Laquelle ?

Il faut tout d'abord signaler que le temps est une donnée essentielle : la plupart des panels citoyens se déroulent en trois week-ends. Première étape : chaque participant vient à la réunion avec son ressenti par rapport à une situation. Deuxième étape : l'organisateur fournit un package équilibré, avec toutes les informations utiles. Des experts sont auditionnés. En 2003, par exemple, nous avons organisé un panel sur l'utilisation des OGM en milieu ouvert. Voilà bien une question pour laquelle un exposé des faits et des analyses doit être fait.

## Et ensuite ?

Vient la délibération. C'est là qu'intervient le meneur de jeu qui doit se trans-

former en accoucheur de solutions. C'est un rôle capital. Sans lui, rien n'est possible. Il doit être à l'écoute de la diversité, veiller à ce que chacun puisse s'exprimer, faire taire les "grandes gueules", car le processus impose l'égalité entre les participants. Il ne peut y avoir de dominateur.

## Et cela marche ?

Tout à fait. Je dis toujours que « la méthode libère ». Elle amène le citoyen à sortir de sa réserve et à se centrer sur l'intérêt général. À prendre conscience des enjeux. C'est pour lui tout un cheminement. Je dis aussi aux participants : « plus est en vous ». Ils doivent être amenés non seulement à réfléchir, mais à conclure. Car il n'y a pas de démocratie sans décision. Et le résultat ? On a commencé à 24, on sort à 24, sans défection ! J'ai ainsi vu des gens se transformer en trois week-ends et s'accorder sur un point de vue commun. On ne force pas non plus un consensus : les avis divergents sont notés comme tels.

**La nouveauté n'est pas tant de réunir des gens pour discuter – cela se fait depuis des lustres –, mais de leur donner la responsabilité de s'exprimer au nom de la population. Or, ils ne sont pas mandatés pour ce faire, mais choisis par tirage au sort.**

C'est, en effet, l'innovation majeure décidée par le parlement de la Communauté germanophone.





Vote à l'unanimité au Parlement germanophone pour le Conseil des citoyens.

### **Comment cela se passe-t-il ?**

Un peu comme pour la constitution des jurys d'assises, mais sur une base plus large et sans obligation. Sont concernés tous les habitants âgés de 16 ans sans condition de nationalité. Sur base du registre de la population, on établit une matrice en classant les gens par âge, par sexe, par lieu de résidence... Et on tire au sort. Contact est ensuite pris avec chaque personne choisie : « *Allo, madame Untel ? – Non, ici, c'est monsieur – Désolé, c'est à madame que je désire parler.* » La personne se désiste ? On en tire au sort une autre qui a les mêmes caractéristiques.

### ***Et vous obtenez ainsi un Conseil de citoyens, plus communément appelé Conseil citoyen...***

Dont les membres ont tous préalablement été tirés au sort et ont expérimenté un "panel de citoyens thématique". Ce Conseil est une structure permanente, mais sa composition change tous les 18 mois.

### ***Et quel est son rôle ?***

Il décide des sujets qu'il juge utile d'étudier. L'autorité politique peut en suggérer, mais il peut les refuser, car il est

tout à fait autonome. Il réfléchira dans le cadre des compétences de la Communauté germanophone.

### ***Quelle est la légitimité de ce Conseil citoyen pour prétendre s'exprimer au nom de la population ?***

Sa seule légitimité est dans sa diversité : il est un échantillon statistique de la population. Chacun peut donc considérer qu'il est remplacé par un alter ego et que, s'il avait été sélectionné, il aurait fait le même parcours. Il n'y a pas de délégation de pouvoir, mais seulement une similitude. C'est très différent de la représentation parlementaire, qui comprend des professionnels de la politique. Ici il n'y a pas de professionnalisme possible : les membres du Conseil citoyen sont désignés pour une période limitée et puis sont remplacés par d'autres.

### ***C'est comme si on était des individus interchangeables. Cela me trouble un peu...***

Même si ce Conseil n'a pour l'instant qu'un pouvoir d'avis et qu'il ne décide rien, sa force réside dans sa permanence aux côtés du Parlement. Le but est d'exposer aux politiques les aspirations de la population et de leur offrir des pistes de solution que, coincés par leurs intérêts

ou leur idéologie, ils auraient tendance à écarter d'emblée. Et de les « obliger » à réagir à ces propositions construites, créant ainsi un espace de dialogue et d'interaction permanent avec les politiques.

### ***Ce Conseil travaille cependant en vase clos...***

Pas du tout. Et c'est une des grandes innovations du système mis en place à Eupen : la transparence est totale. Les noms des membres du Conseil sont publiés, ils peuvent débattre avec leurs proches ou leurs associations des sujets mis sur la table et les journalistes sont tenus au courant. Le rôle de ceux-ci est, pour moi, essentiel : tous les dossiers leur sont ouverts, de telle sorte que les débats peuvent concerter tout le monde.

### ***Et en quoi estimatez-vous que cette formule contribue à régénérer la démocratie ?***

Essentiellement parce que les jeux sont ouverts : les médias en parlent, les membres échangent avec leur famille et leurs amis, ils ont le bonheur de communiquer sur un sujet qui concerne tout le monde et les élus entendent quelque chose de construit. La Communauté

germanophone comporte 77 000 personnes. Au bout de quelques années, tous les milieux et tous les quartiers ou villages auront été directement concernés.

#### ***Et cela à l'ère des réseaux sociaux...***

Le Conseil citoyen en est l'exact contre-pied. Aux « n'importe quoi » lancés par n'importe qui, il oppose une parole intelligente. L'innovation consiste à mettre plus de démocratie délibérative dans la démocratie représentative. Face à des partis politiques bloqués, jaillit un souffle nouveau.

#### ***Ce système est-il meilleur que le référendum ?***

Je suis belge, mais également suisse par ma mère. J'admire et je pratique régulièrement ce modèle démocratique dans lequel le peuple est le souverain et qui satisfait 80% des Suisses. Mais il n'est pas transposable tel quel. Le référendum "brut" – à la Brexit – peut créer une illusion de démocratie directe. Ce que nous proposons est un processus de réflexion par des citoyens sur des sujets qui leur semblent importants. Il comporte une part d'éducation à la citoyenneté. Mais à l'avenir, l'un pourrait aussi éclairer et précéder l'autre, comme ce fut le cas récemment du panel citoyen en Irlande avant le référendum sur l'avortement.

#### ***En Belgique, on affectionne les comités consultatifs, que ce soit au plan national (ex. : le Conseil central de l'économie), régional (ex. : le Conseil économique et social) ou local (ex. : la CCATM). Ils ont pour but d'associer les forces vives à la recherche de solution. N'est-ce pas suffisant ?***

Ils ont leur pertinence. Néanmoins, tous les corps intermédiaires sont en crise. Les médias sociaux ont contracté le temps et supprimé les échelons. La difficulté qu'ont les syndicats et les associations est qu'ils forment une structure figée et travaillent sur le long terme. Ils sont souvent débordés par des individus, qui veulent s'exprimer directement et réfuter tous les leaders. Mais ces explosions "démocratiques" conduisent à beaucoup d'incohérences. À l'inverse, le système de tirage au sort a pour ver-

tu de mettre ensemble des gens qui ne se connaissent pas pour qu'ils réapprennent à se parler – avec méthode – à propos de sujets d'intérêt général complexes, voire controversés. Ce qui m'intéresse dans cette formule, c'est d'aller chercher des gens qui normalement n'ont pas envie de se positionner et de leur dire : « eh bien, maintenant, que font-on... ensemble ? »

#### ***Je vais être provocateur : en quoi est-ce important ? Le monde a toujours bougé avec ceux qui veulent bouger.***

Sauf que les gens n'ont plus confiance dans les politiques. Sans cesse, ils se tournent vers eux (voyez les jeunes pour le climat) et leur disent : « Reprenez votre job. Vous êtes élus pour quoi ? » Ou bien : « Ce que vous décidez, nous n'en voulons pas ! » Il faut donc retisser du lien.

#### ***Vous ne croyez pas aux hommes emblématiques ?***

Moi ? Pas du tout. Je suis du côté du peuple (mon côté suisse sûrement :-) ). Personne ne peut aujourd'hui prétendre avoir des solutions sur tout et pour tous.

#### ***Comment expliquez-vous le succès de vos propositions auprès de la Communauté germanophone ?***

C'est la plus petite communauté autonome en Europe. Elle se considère comme un exemple de démocratie avancée. Le plus remarquable est que nos propositions ont été votées à l'unanimité par tous les partis à quelques mois des élections. Il y a là une sorte de miracle qui témoigne de la maturité politique de cette communauté.

#### ***You allez maintenant mettre le processus en place et en suivre les premiers pas. Avez-vous signé un contrat avec le gouvernement germanophone pour couvrir vos honoraires ?***

Nous avons souhaité que la Communauté germanophone soit le plus vite possible autonome et développe ses propres compétences. Elle mettra immédiatement en place un Secrétariat permanent. Mais bien sûr, nous n'allons pas la laisser tomber. Nous nous sommes engagés auprès d'elle à la conseiller durant cette phase de concrétisation. Cependant, nous ne touchons pour ce service aucune rémunération. Nous sommes totalement autonomes sur le plan financier.

#### ***Comment financez-vous dès lors vos prestations ?***

Uniquement par le mécénat. Nous sommes une fondation soutenue par une diversité d'organisations et de personnes privées qui nous font confiance, mais aussi par de nombreux bénévoles, notamment liés au G1000. Cela nous donne beaucoup de crédibilité face aux politiques, qui ne peuvent exercer aucune pression sur nous. Notre collaboration avec eux repose uniquement sur la confiance... et sur l'ambition.

***Conclusion : à quand ce type d'expérience à Namur ? Dans le rapport final du G1000, édité en 2012, Maxime Prévot écrivait : « La gouvernance du futur appellera des modes nouveaux d'implication et de participation. Autant s'y ouvrir plutôt que d'attendre au balcon que ça se passe. » On attend toujours...***

## **QUELQUES DIFFÉRENCES MAJEURES AVEC LE COMITÉ DE CO-CONSTRUCTION DE L'ESPACE LÉOPOLD**

On se souvient que ce comité a été présenté comme un panel de citoyens représentatif des différentes couches de l'opinion. Il y a cependant de grandes différences non seulement dans le mode de désignation [ils ne sont pas tirés au sort], mais aussi dans la méthode :

- les noms des participants ont été tenus secrets ;
- le promoteur et les partis politiques étaient représentés ;
- ils n'ont pas disposé au point de départ d'un package d'informations connu de tous ;
- la confidentialité était de mise ; la presse a été tenue à l'écart ; pas de contacts avec l'extérieur, comme si ce comité fonctionnait en clôture ;
- le rapport n'a pas [encore ?] été rendu public.